

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU CAMPING LA CLAIRIERE

Veuillez lire attentivement ces conditions générales de vente afin de pouvoir bénéficier des prestations du camping La Clairière. En effectuant une réservation dans notre camping, vous vous engagez à adhérer à nos conditions générales.

CONDITION DE RÉSERVATION :

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- Les réservations ne lient le camping La Clairière que si le camping les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité et d'une façon générale de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet.
- Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 6/8 places selon le type de locatifs et la disponibilité.
- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au sein du camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

- Sont appliqués 20% de frais de dossier pour toute réservation (emplacement et/ou hébergement) effectuée en ligne ou par la signature d'un contrat de réservation.

Réservation de groupe

- Toute réservation de plus de 4 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour, est considérée comme un groupe et ne sera validée que sous conditions et après accord de la direction du camping.
- Les locatifs et emplacements nus proposés sur le site internet du camping sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.
- Pour toute demande de réservation de groupe, il est impératif de contacter le camping par téléphone, par email ou via notre rubrique Nous Contacter. Le camping se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

TARIFS – Taxe de séjour – Eco participation

- Tous les prix indiqués sont valables pour la saison 2026. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA incluse. Les tarifs de base (emplacement nu et locatif) et des personnes supplémentaires (compris ascendants/descendants) sont affichés à l'accueil et à l'entrée du camping.
- La taxe de séjour est variable et fixée à 0,66€/nuit/pers. pour notre camping à La Tremblade.
- L'eco-participation est de 0.30€/nuit/pers. à partir de 7 ans. Notre camping est labellisé Clef Verte.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping. En cas de non-paiement du solde par le client au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de reposer l'hébergement à la location.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping (25% d'acompte + solde du séjour).

ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, Le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULATION ET MODIFICATIONS :

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités.

Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

- Toute demande d'augmentation de la durée du séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.
- Toute demande de diminution de la durée du séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

2. Prestations non utilisées

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative du camping
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping

Un bon à valoir (non remboursable, non cessible) d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable deux ans, sera émis par le camping.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

3. Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

a. En cas d'annulation de la part du campeur sans souscription à la garantie annulation pour l'une des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée :

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative du camping
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping

Un bon à valoir (non remboursable, non cessible) d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable deux ans, sera émis par le camping.

Pour toutes autres raisons :

- Cas 1 - Annulation jusqu'à 30 jours (trente jours) avant la date de début de séjour : L'acompte de 25% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Les sommes versées, déduites du montant de l'acompte, seront remboursées.

Si le paiement a été effectué en partie ou en totalité avec un bon à valoir d'une valeur supérieure à l'acompte : l'acompte de 25% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Un nouveau bon à valoir non remboursable d'une durée de 2 ans utilisable dans le camping sera émis avec un montant du bon à valoir initial déduction faite de l'acompte de 25%. Le reste des sommes versées autres que le bon à valoir sera remboursé.

- Cas 2 - Annulation moins de 30 jours (trente jours) et jusqu'à 15 jours (quinze jours) avant la date d'arrivée prévue : L'acompte de 25% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Un bon à valoir de 50% des sommes versées, déduit du montant de l'acompte, sera émis par le camping (ce bon à valoir est non remboursable, non cessible et a une validité de deux ans). Le reste des sommes versées sera conservé par le camping.

- Cas 3 - Annulation à moins de 15 jours (quinze jours) avant le début du séjour : Toutes les sommes versées seront conservées par le camping.

En cas d'annulation du séjour, le montant réglé en chèques vacances ne peut faire l'objet d'aucun remboursement conformément à l'article L.112-14 I. du Code monétaire et financier. Dans ce cas, un bon à valoir non remboursable, non cessible, d'une durée de validité de 2 ans, utilisable dans le camping sera établi du montant des sommes versées en Chèque vacances, déduction faite éventuellement de l'acompte, selon les conditions indiquées ci-dessus.

b. En cas d'annulation de la part du campeur avec une souscription à la garantie annulation, les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation (si le motif n'est pas couvert par l'assurance annulation ou si le dossier est refusé par celle-ci, les conditions générales de ventes du paragraphe 4 a. s'appliquent et le coût de l'assurance annulation sera déduit des sommes versées en cas d'annulation).

VOTRE SÉJOUR :

1. Arrivée

- En emplacements nus : le jour prévu du début de votre séjour à partir de 14h. Après 19h, renseignez-vous auprès de notre accueil pour la procédure d'arrivée tardive.
- En hébergements locatifs : le jour de votre arrivée à partir de 17h. Après 19h, se renseigner auprès de notre accueil pour la procédure d'arrivée tardive. A la remise des clefs de votre location, une caution de 300€ vous sera demandée.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer. Le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ

- Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour, ou dans les 15 jours selon la vérification nécessaire, déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.
- Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 95€ TTC vous sera demandé.
- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

La Direction du camping se réserve le droit d'annuler une animation ou un spectacle et de fermer l'une des installations ou infrastructures pour raison de sécurité, technique, climatique ou force majeure. Aucune indemnité ne pourra alors être réclamée par ses clients.

ANIMAUX :

Les animaux sont acceptés dans le camping (exceptés les chiens de la 1ère et 2ème catégorie) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour. Ils bénéficient d'une douche, d'un bar pour chien et de distributeurs de sachets canins.

IMAGE :

Vous autorisez le camping, ainsi que toute personne désignée par le camping, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du camping - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion du camping et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping La Clairière et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

LITIGE :

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail à la direction du camping.

MÉDIATION :

Dans le cadre d'un litige avec notre établissement, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du camping
- Envoi d'un email à l'attention de la direction

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Medicyc, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails.

Vous devez déposer un dossier en ligne contact@medicyc.fr ou par courrier : Medicyc - 73, boulevard de Clichy 75009 Paris

RESPONSABILITÉ DU CAMPING

Le client reconnaît expressément que le camping La Clairière ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du camping concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet du camping sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping La Clairière, en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse : CAMPING LA CLAIRIERE – SAS CR2MS Rue du Bois de La Pesse 17390 LA TREMBLADE / N° SIRET : 488 992 074 00028 - Registre du commerce et des sociétés : 488992074 R.C.S Rennes